

Renforcement de l'axe électrique Normandie – Hauts-de-France
Création d'une ligne électrique aérienne à 2 circuits 400 000 volts entre Amiens et Petit-Caux
Présentation du dispositif de concertation continue

Les objectifs de la concertation continue :

Les objectifs de la concertation continue sont les suivants :

- Présenter aux publics les enseignements tirés par RTE suite à la concertation préalable du public ;
- Permettre au public d'échanger sur le projet et d'être informé des premiers résultats des études menées et de l'avancement du projet.

La concertation continue a pour enjeux :

- De clarifier pour les publics les grandes étapes et le calendrier d'élaboration du projet ;
- De veiller à ce que ces publics soient associés et informés des décisions majeures ;
- D'assurer de la mise à disposition des études, notamment les études environnementales ;
- D'éviter que la concertation continue ne soit réservée qu'aux parties prenantes.

Les modalités de la concertation continue :

Ces modalités se déclinent ainsi selon plusieurs axes :

- Réunions publiques de reddition des comptes (automne 2023)

Les réunions de reddition des comptes constituent la première étape de cette concertation continue, permettant de :

- Présenter au public les enseignements tirés de la concertation préalable ;
- Répondre aux points que la CNDP a jugé insuffisamment développés dans le mémoire en réponse de RTE :
 - L'opportunité de réaliser cette nouvelle ligne de 400 000 volts (en détaillant l'ensemble des données justifiant l'augmentation de la consommation prévisionnelle d'électricité à l'Est de la ligne),
 - Les avantages et les inconvénients de l'enfouissement de la ligne en courant continu,
 - Les possibilités d'enfouissement de certaines lignes moyenne tension mais également de lignes 90 000 et 225 000 volts.
- Annoncer le calendrier des études et autorisations dans lequel s'inscrit la concertation continue ;
- Présenter les grandes lignes de la concertation continue.

Deux réunions publiques de reddition des comptes ont ainsi été organisées le 27 novembre 2023 à Assigny (76) et le 28 novembre 2023 à Belloy-sur-Somme (80).

La présentation PowerPoint et les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet du projet :

www.rte-france.com/amiens-petitcaux

- Lettre d'information

RTE s'engage à mettre en place une newsletter pour tenir le public informé des avancées du projet et des études techniques et environnementales.

La newsletter sera diffusée par courrier électronique aux personnes ayant laissé leurs coordonnées lors de la concertation préalable et des réunions publiques de reddition des comptes et aux destinataires du kit d'information utilisée pour annoncer les réunions publiques (communes, EPCI, etc.)

Il sera possible de s'inscrire à la newsletter depuis le site internet du projet (www.rte-france.com/amiens-petitcaux).

La newsletter sera également mise en ligne sur le site internet du projet.

Plan type de la newsletter :

1. Mot de la garante (rappel de son rôle et de son adresse mail)
2. Les dernières avancées/évolutions du projet
3. Les prochains rdv/échéances (date des réunions / de la mise en ligne des documents / etc.)
4. Autres actualités liées au projet au besoin
5. Un rappel des chiffres clés du projet (bandeau similaire à celui d'un communiqué de presse)
6. Un calendrier du projet (indiquant où on se situe)

Première parution : 1^{er} trimestre 2024

Périodicité : en fonction de l'actualité du projet (environ 2 fois par an)

- Questions/réponses

Une adresse mail du projet sera mise à disposition du public sur le site, et relayée dans les newsletters. A partir des questions les plus fréquentes posées par le public, une foire aux questions sera mise en ligne sur le site internet du projet.

- Comité de suivi des études

RTE s'appliquera à mettre en place un comité de suivi des études, notamment environnementales, préalable au dépôt de l'étude d'impact du projet dans le cadre de la demande de Déclaration d'Utilité Publique.

Objectifs du comité :

- Partager sur l'avancement des études, notamment écologiques (faune, flore, habitats, avifaune),
- Permettre aux membres du comité de s'exprimer sur ces études,
- Présenter les hypothèses de mesures d'évitement, de réduction et de compensations associées au projet.

Composition du comité envisagé :

- Le collège des élus locaux : maires de Beauchamps, Flixecourt, Millebosc, Petit-Caux, Saint-Martin-le-Gaillard, Bettencourt Rivière, Limeux ;
- Le collège des associations : Picardie Nature, CEN Normandie (Seine-Maritime), Stop THT 76-80, Fédérations des chasseurs ;
- Le collège des parties-prenantes : Chambres d'agriculture, groupements Symbiose biodiversité, ONF, PNR Baie de Somme-Picardie Maritime, Syndicat du bassin versant de l'Yères, Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle, Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme ;
- Le collège des scientifiques : Daniel Petit, Docteur ès Sciences, Agrégé de l'Université, Professeur honoraire de l'Université de Lille, Membre du Conseil scientifique du Conservatoire botanique national de Bailleul ; Jean-Luc Meriaux, Docteur ès Sciences, Docteur en Ecotoxicologie et Chimie de l'Environnement, Expert de justice près la Cour administrative d'Appel de Douai, ... ;
- Le collège des citoyens (entre 6 et 10) : appel à candidature grâce à un large dispositif de communication (newsletter, site internet du projet, mailing ...). Au cas où le nombre de citoyens intéressés dépasserait le nombre maximal prévu, un tirage au sort est envisagé. Une sélection pourra être effectuée en amont pour assurer une représentativité effective : genre, âge, catégorie socio-professionnelle, lieux de résidence ...

Maximum 30 à 35 membres

Modalités de réunions du comité : en visioconférence, en moyenne deux par an

1^{ère} réunion avant mi-avril

2^{nde} réunion mi-mai au plus tard

Des documents (ordre du jour, synthèse des études ...) seront envoyés aux participants. Il appartiendra ainsi à chaque participant de consulter, travailler et recueillir des questions avant la réunion. Cette dernière permettra à chacun de faire entendre son avis lors de phases d'échanges et de partage de la réunion du comité de suivi.

Les comptes-rendus et présentations faites lors du comité de suivi seront publiés sur le site internet du projet.

- Réunions publiques de présentation de l'étude d'impact (automne 2024)

Une fois le dossier de demande de DUP (comprenant l'étude d'impact du projet) déposé, des réunions publiques de présentation de l'étude d'impact seront organisées avant le début de l'enquête publique.

Une réunion par département (organisation et modalités de publicité à définir en concertation avec la garante de la CNDP en temps voulu).

Participation éventuelle de membres de comité de suivi.

- Communication

RTE s'engage à mettre à jour régulièrement le site internet du projet avec des articles, la newsletter et les comptes-rendus des réunions.

RTE s'appliquera à mettre à disposition des acteurs un kit de communication pour relayer l'information autant que de besoin.

Communiqués de presse :

- Juillet 2024 : dépôt des dossiers de demande de Déclaration d'Utilité Publique
- Automne 2024 : présentation de l'étude d'impact
- Début 2025 : lancement de l'enquête publique.